

COMMUNE DE VITRAC SUR MONTANE
Réunion ordinaire du conseil municipal du 15 juin 2015

PRESENTS : Mme ANTOINE, Mme DUMAS Mme DOUHET et Melle STOPYRA.
M AUBESSARD, M FAURIE, M MAULAUURIE, M MIGINIAC.

ABSENT : Mme COUTURAS, Mme LAGRANGE et M STOPYRA .

Début de la réunion à 20h.

Secrétaire de séance : Melle STOPYRA Coralie, élue à l'unanimité des membres du conseil.

Lecture et adoption du compte rendu de la dernière réunion à l'unanimité.

Déroulement de la réunion

Convention fourrière

M le Maire propose à l'assemblée de passer une convention avec la fourrière animale dont le refuge est situé sur la RN 89 à Chameyrat.

Cette prestation a un coût de 1,09 € par habitant pour 2015 soit 164.24 €.

Le conseil vote à 8 voix contre de passer de convention de la fourrière de la SPA.

Gestion des listes électorales

M le Maire informe le conseil municipal que la ville de Limoges qui gérait les listes électorales de la commune s'est désengagée. Il présente les offres qu'il a reçu de la société Odyssee Informatique, déjà fournisseur des logiciels comptabilité, et de l'ADM 19 qui se substituerait à la ville de Limoges, via la société AtReal.

Le Conseil décide à 8 voix pour de contracter avec l'ADM19 pour la somme de 75 € TTC par an.

Tarifs cantine-garderie rentrée 2015/2016

Le Conseil vote à 8 voix pour les tarifs comme suit :

Garderie - matin : 0.51 € de 7h30 à 8h, gratuit après 8h
 - soir : 2,15 €

Repas enfant - 2,15 €

Repas adulte - 4,30 €